



ALERTE POLLUTION

**RUISSEAU DU BAS DES VEAUX
(rue du Moulin Gaudrey)**

**⚠ CONSTAT DE POLLUTION ⚠
MORTALITÉ DE POISSONS AVÉRÉE**

CONSIGNES STRICTES DE SÉCURITÉ :

- **INTERDICTION STRICTE DE PÊCHER** jusqu'à nouvel ordre.
- **NE PAS TOUCHER** aux poissons morts ou affaiblis.
- **INTERDICTION DE SE Baigner** et d'accéder aux berges.
- **NE PAS LAISSER** les animaux domestiques s'abreuver ou se baigner dans le ruisseau.
- **INTERDICTION D'UTILISER L'EAU** pour l'arrosage ou l'irrigation.

Une enquête et des analyses de l'eau sont actuellement en cours par les autorités compétentes (Office Français de la Biodiversité / Services de l'État) afin de déterminer l'origine de cette pollution et de sécuriser le milieu.

Vous avez des informations ou vous constatez une aggravation ?

Contactez immédiatement la Mairie au : [03 84 47 41 92](tel:0384474192)

Fait le 15 juin 2026

Le Maire

Jean-Louis STALDER